**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels

**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein

**Band:** 8 (1899)

**Heft:** 26

**Artikel:** Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société Suisse des Hôteliers

**Autor:** Tschumi, J. / Amsler, O.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-522790

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

№ 26.

Basel, den 1. Juli 1899. | Bâle, le 1er Juillet 1899.

Erscheint Samstags | Paraissant le Samedi

**Abonnement:**
Für die Schweiz:
3 Monate Fr. 2.—
6 Monate „ 3.—
12 Monate „ 5.—
Für das Ausland:
3 Monate Fr. 3.—
6 Monate „ 4.50
12 Monate „ 7.50
Vereins-Mitglieder erhalten das Blatt gratis.

**Inserate:**
7 Cts. per 1spaltige Millimeterzeile oder deren Raum. — Bei Wiederholungen entsprechend Rabatt.
Vereins-Mitglieder bezahlen 3½ Cts. netto per Millimeterzeile oder deren Raum.

# Hôtel-Revue

**Abonnements:**
Pour la Suisse:
3 mois Fr. 2.—
6 mois „ 3.—
12 mois „ 5.—
Pour l'Etranger:
3 mois Fr. 3.—
6 mois „ 4.50
12 mois „ 7.50
Les Sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

**Annonces:**
7 Cts. par millimètre-ligne ou son espace. Rabais en cas de répétition de la même annonce.
Les Sociétaires payent 3½ Cts. net par Millimètre-ligne ou son espace.

Organ und Eigentum des Schweizer Hotelier-Vereins | 8. Jahrgang | 8me Année | Organe et Propriété de la Société suisse des Hôteliers

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel ✱ TÉLÈPHONE 2406 ✱ Rédaction et Administration: Sternengasse No. 21, Bâle.

## Mitglieder-Aufnahmen. Admissions.

Fremdenbetten Lits de maîtres

Hermann Neithardt-Stierlin, Hotel Drei Könige, Altstätten (St. Gallen) . . . 25

## Zur Generalversammlung.

Am 25. ds. ist folgendes offizielle Dankschreiben nach Interlaken abgegangen:

Herrn A. Döpfner, Präsident
zu gefälligen Handen des Tit. Festkomitees und der Herren Kollegen von Interlaken.

Geehrte Herren Kollegen!

Aus dem von der Natur so reich gesegneten Berneroberlande wieder heimgekehrt, drängt es uns, der vollsten Befriedigung über den Verlauf der Festtage Ausdruck zu verleihen und Ihnen unseren innigsten Dank auszusprechen für die vielen Mühen und Kosten, welche Sie mit der Uebernahme des Festes gehabt, sowie namentlich auch für die vielen Beweise freundschaftlicher Zuneigungen, welche Sie bei der Aufnahme und Bewirtung der Festteilnehmer an den Tag gelegt.

Der kollegiale Sinn und Geist, mit welchen die Anordnungen für das überaus reichhaltige Programm getroffen waren, haben unsere diesjährige Generalversammlung zu einem der schönsten Anlässe unseres Vereinslebens gestaltet.

Wir sind überzeugt, dass die Tage von Interlaken, Dank der ausgezeichneten Durchführung des festlichen Teiles derselben, dem Verein einen mächtigen Impuls gegeben zur Förderung freundschaftlicher Beziehungen unter seinen Mitgliedern.

Auch hiefür zu danken liegt uns als angenehme Pflicht ob und hoffen wir gerne, dass die Kollegialität, welche bei diesem Anlasse gepflegt und erneuert worden, allerseits ihre Früchte zeitigen möge.

In dieser Hoffnung entbieten wir Ihnen unseren kollegialischen Gruss und zeichnen mit vollkommenster Hochachtung

Schweizer Hotelier-Verein
Der Präsident: **J. Tschumi.**

Ferner sind offizielle Dankschreiben abgegangen an die Direktionen der *Wengernalpbahn*, der *Jungfraubahn*, der *Berneroberlandbahnen*, der *Beatenbergbahn*, der *Rothornbahn*, der *Dampfschiffgesellschaft* des Thuner- und Brienzersee's; an die *Kurhausverwaltung*, an die Herren *Gebrüder Hauser*, Giessbach; Herren *Gebrüder Boss*, Hotel Bär, Grindelwald, Herrn *F. Seiler*, Hotel Jungfrau, Wengernalp; Herrn *J. Hofweber*, Bierbrauer Interlaken; an das Verkehrsbureau des Oberländervereins, an Herrn *Schleidt*, Direktor des Kurorchesters und an Herrn Pfarrer *Strasser* in Grindelwald.

## PROCÈS-VERBAL
DE
## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE LA
## SOCIÉTÉ SUISSE DES HÔTELIERS
TENUE
le 17 juin à l'Hôtel des Alpes à Interlaken.

**Ordre du Jour:**

1° Rapport de gestion et comptes annuels.
2° Election des commissaires-vérificateurs.
3° Budget de 1899/1900.
4° Rapport du Bureau central.
5° Rapport sur l'Ecole professionnelle.
6° Proposition concernant la question des apprentis de cuisine.
7° Proposition concernant les bureaux de placement.
8° Election du lieu de la prochaine assemblée générale.
9° Propositions individuelles.

**Sont présents du Conseil d'administration:**

MM. J. Tschumi, Hôtel Beau Rivage, Ouchy, président.
„ A. Raach, Lausanne, vice-président.
„ F. Berner, Lucerne.
„ E. Cattani, Hôtel Titlis, Engelberg.
„ J. Döpfner, Hôtel St-Gothard, Lucerne.
„ J. Escher, Couronne et Poste, Brigue.
„ O. Hauser, Hôtel Schweizerhof, Lucerne.
„ J. Huber, Hôtel Couronne, Soleure.
„ F. Kussler, Grand Hôtel des Salines, Bex.
„ E. Ruchti, Hôtel Victoria, Interlaken.
„ A. Waelly, Grand Hôtel, Macolin.
„ F. Wegenstein, Neuhausen.

**S'étaient fait excuser:**

MM. J. de Grisogono, Hôtel Grisogono, St-Maurice.
„ C. Kracht, Hôtel Baur au Lac, Zurich.
„ J. Seiler, Hôtel Glacier du Rhône, Gletsch.

**Sont présents du Comité-directeur:**

MM. J. Tschumi, Hôtel Beau-Rivage, Ouchy, président.
„ A. Raach, Lausanne, vice-président.
„ J. Müller, Hôtel d'Angleterre, Ouchy, sécrétaire.
„ F. Kussler, Grand Hôtel des Salines, Bex, assesseur.
„ O. Amsler-Aubert, Chef du bureau central.

**S'étaient fait excuser:**

MM. C. Fluck, Hôtel Trois Rois, Bâle, caissier.
„ A. Kupfer, Hôtel Victoria, Glion, assesseur.

Les autres membres présents sont au nombre de 140, nous avons publié leurs noms dans le dernier numéro et ne pouvons les réinsérer faute de place.

L'assemblée générale a été précédée de deux séances du conseil d'administration, le vendredi soir de 9 heures à minuit et le samedi matin de 9 h. à 11 h., dans lesquelles l'ordre du jour a été soumis à une discussion préalable et détaillée.

Le samedi 17 Juin à 11½ h. du matin, Mr. le président *Tschumi* ouvre l'assemblée générale en souhaitant une cordiale bienvenue aux assistants. Il déclare tenir à ce que les débats soient aussi brefs que possible, le but principal de l'assemblée actuelle étant plutôt de fournir aux sociétaires une occasion de renouveler d'anciennes connaissances ou d'en former de nouvelles, et en même temps de se délasser un peu de leurs affaires. Ces réunions apportent à la Societé des forces nouvelles, et l'élèvent au rang d'une puissance qu'il n'est pas permis aux autorités d'ignorer davantage. L'union et la solidarité entre collègues seules mènent au but désiré.

Le président constate avec satisfaction que la mort ne nous a enlevé, dans le courant de l'année écoulée, qu'un seul membre, Mr. Brunner-Legler de l'hôtel Glarnerhof à Glaris; il espère que l'exercice qui s'ouvre épargnera à la société des pertes douloureuses et prie les assistants de se lever en souvenir du cher membre défunt.

Messieurs L. Kirchner de Coire et Ch. Sailer de Genève sont nommés scrutateurs.

*1. Rapport et comptes annuels.* Un exemplaire imprimé en a été adressé à chaque membre. Les vérificateurs des comptes soumettent à l'assemblée la déclaration suivante:

Les soussignés ont vérifié exactement les comptes pour l'exercice du 1er Avril 1898 au 31 Mars 1899 de la Société suisse des hôteliers et de son école professionnelle et certifient l'ordre parfait dans lequel ils ont trouvé les écritures.

Les vérificateurs:
signé: W. Hafen, R. Hæfeli.

Le rapport et les comptes sont approuvés sans discussion,

*2. Vérificateurs des comptes.* MM. W. Hafen de Neuchâtel et R. Hæfeli de Lucerne sont confirmés dans leurs fonctions pour la nouvelle année.

*3. Budget pour 1899/1900.* Le président en donne connaissance et fournit des explications au sujet de la position extraordinaire de 2500 Fr., qui figurait depuis des années comme avance à l'annuaire et qui va enfin être supprimée. Le budget dans son ensemble est approuvé.

*4. Rapport du bureau central.* Le chef de bureau, *Amsler*, complète le rapport imprimé en expliquant que l'annuaire de 1896 n'a pas trouvé auprès des sociétaires l'accueil espéré, de sorte que sur 1000 excemplaires il n'a pu en être placé que sur 475; que de plus la publication du livre-réclame a constitué pour l'annuaire une concurrence redoutable, les maisons de commerce en rapport avec les hôtels se servant de ce livre comme bottin, ce qui a motivé un déficit de 2500 Fr. Le livre-réclame a rendu absolument superflue une nouvelle édition de l'annuaire.

*5. Rapport sur l'Ecole professionnelle.* Mr. *Tschumi*, président du conseil de surveillance, renvoie les sociétaires au rapport imprimé qui leur a été remis et le complète par quelques explications, notamment au sujet des difficultés qu'on éprouve à maintenir parmi les élèves la discipline nécessaire. Il fait remarquer en outre que chacun comprendra qu'il ne soit guère possible de former dans l'espace de 6 mois des employés accomplis, et se voit obligé de réclamer de l'indulgence pour nos élèves; l'expérience des 6 années d'existence de l'école a prouvé que le résultat final est satisfaisant, puisque sur 180 jeunes gens qu'elle a formés jusqu'à présent, quelques-uns seulement n'ont pas donné les satisfactions désirées, le corps enseignant voit dans ce fait un grand encouragement pour l'avenir. Des applaudissements prolongés récompensent les efforts de nos dévoués professeurs.

Mr. *Pohl*-Lucerne déclare avoir déjà engagé des élèves sortis de cette école et n'avoir eu qu'à se louer d'eux.

Mr. *Döpfner*-Lucerne rappelle en termes chaleureux les efforts et les sacrifices faits par les professeurs et les remercie au nom de la société de leur activité désintéressée et fructueuse. Il prie l'assemblée de se lever en l'honneur de MM. Tschumi, Müller et Schmidt, ainsi que de Madame Müller qui est pour les élèves une mère de famille bienveillante, et de Mr. Armleder de Genève qui s'occupe également avec sollicitude de notre école.

Mr. *Lichtenberger*-Interlaken déclare qu'il a pris sur lui de recommander à l'assemblée de l'association internationale des maîtres d'hôtel l'école professionnelle d'Ouchy comme école modèle, et cela avec conviction, ayant eu lui-même un fils à Ouchy et ne pouvant que se louer absolument du résultat obtenu. Il insiste particulièrement sur les mérites de Mr. le professeur Garlichs.

Mr. *Tschumi* remercie pour les témoignages de satisfaction adressés à l'école et prend pour lui-même et le corps enseignant l'engagement de continuer à faire tout ce qui leur est possible.

*6. Rapport et propositions concernant le règlement de la question des apprentis-cuisiniers.* Mr. *Berner*-Lucerne présente un rapport détaillé sur cette question soulevée dans le temps par l'Union Helvetia, et regrette d'avoir à constater que malgré ses demandes réitérées, les promoteurs de l'affaire ne lui ont pas fourni l'appui désiré mais s'en sont tenus à leur simple initiative. Néanmoins, la proposition tendant à instituer un examen pour les apprentis-cuisiniers a son entière sympathie. Il propose donc que l'assemblée prenne en considération l'institution d'un examen pour ces apprentis dans ce sens qu'elle se déclare prête à appuyer financièrement cette création, mais avec cette réserve que l'Union Helvetia sera chargée d'élaborer un projet définitif qui sera soumis au préavis de la société. Le président déclare que le conseil d'administration recommande l'adoption de cette proposition. L'assemblée se range à cet avis.

*7. Proposition concernant les bureaux de placement.* La proposition du conseil d'administration de charger le bureau central d'examiner comment on pourrait arriver à répartir les frais de placement par moitié entre les patrons et les employés, est adoptée par l'assemblée, qui charge la commission nommée dans ce but de présenter à la prochaine réunion un rapport et des propositions.

*8. Siège de la prochaine assemblée générale.* Il est parvenu au comité l'aimable invitation de tenir la prochaine assemblée générale à Aarau, invitation qui est acceptée avec reconnaissance. De même, Mr. le Dr. A. Seiler invite en son nom et au nom de ses confrères la société à venir à Zermatt en 1901. Cette proposition rencontre la même adhésion générale et reconnaissante. Mr. le Dr. Seiler remercie l'assemblée d'avoir accepté son invitation et déclare que lui et ses collègues auront à cœur de préparer à la société une réception digne d'elle.

*9. Propositions individuelles.* Mr. *Haase*-Berne parle du projet de loi fédérale sur les denrées alimentaires et cite une pétition des marchands de comestibles de Zurich; il croit que la Société suisse des hôteliers devrait se joindre à ce mouvement.

Mr. *Angst*-Zurich parle dans le même sens des efforts de la société suisse des aubergistes; il propose à la société de nommer deux membres chargés de prendre part aux séances de la commission qui s'occupe de cet objet.

Mr. *Tschumi* déclare que la société a déjà fait des démarches dans ce sens en se joignant à la pétition adressée par l'Union suisse d'industrie et de commerce, et en se faisant représenter aux délibérations de Berne par Mr. Zimmerli de Lucerne. En outre, la pétition des marchands de comestibles de Zurich a été soumise au conseil d'administration qui a chargé MM. Wegenstein et Zimmerli de suivre attentivement cette affaire et de prendre les mesures nécessaires. Mr. Angst maintient sa proposition d'envoyer des délégués aux séances de la commission de la société des aubergistes et l'assemblée décide dans ce sens.

Mr. *Pohl*-Zurich propose la fondation, à l'exemple de la société internationale, d'une caisse de secours pour les veuves; il est pris bonne note de cette proposition pour être transmise à la prochaine assemblée.

Mr. *Müller-Lombardi*-Furka demande si la société compte faire de la réclame à l'occasion de l'exposition universelle de Paris.

Mr. *Tschumi* répond que la société a décidé il y a deux ans de s'abstenir de toute participation officielle; il est vrai qu'à cette époque elle était encore sous l'impression de l'exposition de Genève. Le comité verra ce qu'il y aura à faire.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les assistants de leur attention soutenue et souhaite à tous bien du plaisir pour les fêtes à venir. La séance est levée à 1 heure.

* * *

Si dans le délai de 8 jours il n'est pas produit d'observations à propos du procès-verbal ci-dessus, il sera considéré comme adopté.

Le président: **J. Tschumi.** Le secrétaire: **O. Amsler.**